



en 2020, le pass Culture

accélère son déploiement



pass
Culture

le pass Culture

en quelques mots

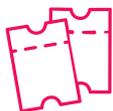


Le pass Culture est une **application** pensée pour les jeunes de 18 ans. Elle met à leur disposition **un crédit de 500€** qui les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles.

Grâce à la fonctionnalité de **géolocalisation**, les jeunes peuvent explorer toutes les propositions culturelles autour de chez eux et les réserver directement sur l'application.

une grande variété d'offres

places et abonnements



de spectacle vivant,
de cinéma,
de concert,
de médiathèque,
de festivals...

cours et ateliers



de danse,
de théâtre,
de musique,
de chant,
de dessin...

biens matériels



livres, BD, DVD, disques,
vinyles, oeuvres d'art,
instruments de
musique...
limités à 200 euros

biens numériques



jeux vidéo et musique en
ligne, SVOD et ebooks,
abonnements à la presse
sur internet
limités à 200 euros

visites



de musées, de
lieux historiques,
de centres d'art...

rencontres



avec les artistes, conférences,
dédicaces, répétitions de
spectacles, découvertes des
métiers...

le pass Culture

en chiffres (mars 2020)

60 000
jeunes inscrits

6 600
lieux référencés

250 000
réservations

le pass Culture pour les jeunes

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Vous pouvez vous inscrire et réserver sur l'application. Votre crédit de 500€ est valable 24 mois.



Inscrivez-vous sur
app.passculture.beta.gouv.fr

le pass Culture Pro pour valoriser l'offre des acteurs culturels auprès d'un public jeune

Si vous êtes un acteur culturel présent en France (une structure publique, privée ou associative), proposant des activités culturelles gratuites ou payantes et que vous souhaitez promouvoir votre programmation, inscrivez-vous et gérez vos offres via un espace dédié.



Inscrivez-vous sur
pro.passculture.beta.gouv.fr



support et **contacts**

Pour toute question, écrivez nous à **support@passculture.app**

ou rendez-vous sur le site **pass.culture.fr**

Pour toutes les demandes presse, écrivez-nous à
service.presse@passculture.app

Suivez-nous **@passcultureofficiel**



@pass_Culture



Le dispositif est géré par la SAS pass Culture, filiale de l'État et de la Caisse des Dépôts et Consignations (banque des territoires)